

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : LA LISTE DES PERSONNES ELIGIBLES A LA VACCINATION S'ELARGIT

Arras, le 12 mai 2021

La vaccination est désormais accessible à toutes les personnes de 50 ans et plus, avec ou sans comorbidités, ainsi qu'aux 16-17 ans ayant des pathologies à très haut risque et aux femmes enceintes à partir du 2^{ème} trimestre. De plus, dès aujourd'hui, toutes les personnes majeures peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner si des doses de vaccin sont disponibles.

Focus sur la situation sanitaire dans le Pas-de-Calais

Si la circulation du virus décroît dans le département, elle reste élevée avec un taux d'incidence de **232 cas** pour 100 000 habitants au 11 mai 2021. Il convient donc de rester prudent et de ne pas relâcher nos efforts.

Focus sur le déploiement de la campagne de vaccination dans le Pas-de-Calais

Depuis le début de la campagne de vaccination, **623 526** injections ont été réalisées dans le Pas-de-Calais :

-429 917 premières injections ;

-193 609 secondes injections (personnes pleinement vaccinées).

La vaccination dans le département continuera d'être assurée à un très haut niveau chaque jour, y compris durant le week-end de l'ascension. La préfecture du Pas-de-Calais, la délégation départementale de l'ARS Hauts-de-France, ainsi que les collectivités territoriales, le service départemental d'incendie et de secours, les professionnels hospitaliers, les professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, sages-femmes, pharmaciens), les personnels administratifs et à leurs côtés un très grand nombre de volontaires, sont engagés pour relever ce défi.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9

Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Du jeudi 13 au dimanche 16 mai :

- Les centres de vaccination du département seront ouverts.
(la liste est disponible sur le site internet de la préfecture : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/COVID-19-Le-dossier/La-campagne-de-vaccination-dans-le-Pas-de-Calais> ou sur www.sante.fr).
- En plus des livraisons hebdomadaires et des rendez-vous déjà programmés, plus de **30 000 doses supplémentaires** ont été attribuées au département du Pas-de-Calais. Ceci permettra de procéder à plus de **10 000 injections par jour**.